



Rebondir dans le supérieur



Bon nombre d'étudiants de 1^{re} année sont amenés à changer de filière ou à quitter l'université pour un BTS, une école... S'il est possible de se réorienter dès la fin du 1^{er} semestre, il y a des modalités à respecter pour postuler et être admis en formation. Renseignez-vous !

Avant de changer : posez-vous les bonnes questions
Faites la part entre les difficultés liées à l'organisation du temps de travail, aux nouvelles matières à assimiler, et un réel manque d'intérêt pour la discipline. Posez-vous les bonnes questions. « Qu'est-ce qui n'a pas marché au 1^{er} semestre ? » « Suis-je certain de vouloir rester à l'université ? » « Quelle autre formation choisir, avec quel projet ? »... Pour faire le point, certaines universités proposent des ateliers de réorientation, animés par des psychologues de l'éducation nationale

en charge de l'orientation. Vous pouvez aussi solliciter un rendez-vous individuel avec un psychologue de l'Éducation nationale au PaCio ou dans un CIO près de chez vous.

Passer d'une licence à une autre : c'est possible ! « La réorientation est une piste intéressante pour éviter l'échec. Lorsqu'un étudiant sent qu'il n'est pas à sa place dans une filière, qu'il n'y arrive vraiment pas, il faut réagir dès que possible, ne pas attendre de perdre pied. Cela permet de ne pas perdre son temps et de ne pas rester en situation d'échec, mais au contraire d'aller vers autre chose, avec des chances de réussir. » D'une manière générale, les chances d'intégrer une autre filière au sein de votre université d'origine sont bonnes. Une condition toutefois : les domaines de formation (celle que vous quittez et celle que vous visez) doivent

être proches. Par exemple : AES et droit, lettres et langues, physique et chimie... Si vous postulez dans une licence d'un domaine éloigné de celui dont vous venez, on vous demandera des prérequis et/ou un niveau suffisant dans la ou les principales disciplines...

Réorientation en licence : quand et comment ? Une fois votre projet établi, ne perdez plus de temps ! Renseignez-vous sur la date de dépôt des dossiers. On vous demandera un relevé de notes du bac et une lettre de motivation, essentielle pour appuyer votre demande. Un certificat d'assiduité aux cours du 1^{er} semestre peut être exigé. Les commissions rendent souvent leur avis en janvier, avant le début du 2^e semestre. Les critères d'admission varient d'une discipline à l'autre. Celles qui concentrent un nombre important de demandes sont plus sélectives et s'assurent de prérequis (en langues, par exemple). La qualité du dossier de terminale compte beaucoup, de même que les résultats au 1^{er} semestre. Même pour se réorienter, le sérieux et les capacités de travail sont passés au crible...

Si vous souhaitez intégrer une nouvelle 1^{re} année de licence après la fin de la L1, vous devez vous inscrire soit via le portail APB, soit directement auprès de l'établissement souhaité. Il est conseillé de contacter ce dernier pour en connaître les modalités de réorientation dans tous les cas.

Trouver & Rejoindre une autre formation : sous conditions... Il est possible également de rejoindre une STS (section de techniciens supérieurs) ou un IUT (institut universitaire de technologie). Il peut exister des conventions signées entre établissements. Concernant les écoles spécialisées, renseignez-vous sur les dates des sessions de recrutement et sur les modalités d'admission (dans le secteur paramédical par exemple, les écoles recrutent sur concours). Dans l'académie de Clermont-Ferrand, des passerelles de la Licence vers les DUT ou les BTS existent : venez rencontrer des Psychologues de l'Éducation Nationale afin de faire le point sur votre projet et trouver une solution de formation sur des places vacantes en DUT et en BTS.

EN SAVOIR PLUS

Le pôle d'accueil information-orientation (PaCio) de l'université Clermont-Auvergne :

<http://www.uca.fr/formation/orientation/>

Les CIO près de chez vous :

www.ac-clermont.fr/orientation/